N°2022-09-30

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)

Arrondissement de Villefranche sur Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 9

Date de la séance : 19 septembre 2022

Présents : 8 Votants : 8

Date de la convocation : 14 septembre 2022

Présents: MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril -

Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - MM. SAVOYE Marc - TRICHARD Pascal.

Absent: M. FOREST Daniel

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Objet : Acquisition de parcelles en vue d'un classement en voie communal

Considérant la nécessité de régulariser la domanialité des voies au lieu-dit Le Moulin du Prince,

Considérant le Document Modificatif du Parcellaire validé en date du 22/02/2022 par les propriétaires concernés,

Considérant le Plan de Division du 28/04/2022, notifiant les nouvelles parcelles cadastrées à classer en voie communale,

La commune de Vauxrenard doit procéder à l'acquisition à titre gracieux :

- des parcelles cadastrées AM n°247, 257 et 258 qui seront affectées à la voie communale n° 22 en vue d'un classement au domaine public routier de la commune.
- des parcelles cadastrées AM n°242, 245, 249, 254, qui seront affectées à la voie communale n° 19 en vue d'un classement au domaine public routier de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

D'autoriser M. Le Maire à engager la procédure d'acquisition des parcelles citées auprès des différents propriétaires en vue d'un classement en voie communale.

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que sus dits.

Le Maire,

Sixte DENUE